



Communiqué confédéral de la CGT

cessez le feu contre les mineurs !

Le ministre de l'intérieur réinvente la chasse aux mineurs ! en période de crise il faut des boucs-émissaires.

Comment reconnaître de nuit un mineur de moins de 13 ans et un mineur de plus de 13 ans ?

Comment reconnaître le mineur qui a déjà commis un délit de celui qui n'en a pas commis ? Au moyen d'une puce électronique ? d'un collier ? au faciès ?

Ce ballon d'essai est purement démagogique.

Il permet d'évacuer la question des moyens du ministère de l'Intérieur qui est lui aussi touché par des réductions d'effectifs.

Il permet de remettre la questions des mineurs délinquants sur le devant de la scène alors que Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice, prépare son code de justice des mineurs qui doit venir en débat au printemps prochain et qui sera frappé au sceau du plus répressif.

Il permet enfin, de ne pas tirer le bilan des échecs de la politique fondée sur le tout sécuritaire depuis 10 ans. A quoi sert une loi sur les attroupements dans les cages d'escaliers votée par la majorité ? Quel est le bilan de la loi sur la récidive ? Pourquoi les actes violents continuent-ils à progresser ?

Croire aujourd'hui dans le tout sécuritaire, c'est comme avoir confiance dans la ligne Maginot en 1939 ! On sait ce qu'il est advenu.

De plus cette annonce repose une nouvelle fois la question de la validité des statistiques policières. Alors que les laboratoires de recherche démontrent que la délinquance des mineurs est en baisse, ce qui est corroboré par les statistiques judiciaires, les chiffres de la police sont les seuls à parler d'une augmentation.

Nous savons que ces chiffres sont fabriqués « Maison » et n'analysent que l'activité de la police. Or, de cette activité dépendent ses moyens.

Le pire est que l'Observatoire National de la Délinquance, présidé par Bauer, va désormais contrôler les statistiques du ministère de l'Intérieur et celles de la Justice. Tout cela, marque la fin du croisement scientifique (INSEE ou Eurostat) et se traduit par des coupes sombres dans les budgets des laboratoires du CNRS qui tentaient de conserver la rigueur scientifique. Nous aurons donc la fabrication de chiffres qui ne correspondront qu'à l'intérêt politique ou aux campagnes médiatiques du moment !

Pour la CGT, la jeunesse ne se réduit pas un problème : C'est l'Avenir de notre société.

La CGT refuse de stigmatiser les jeunes .

Ce qu'il faut, ce n'est pas plus de sanction, c'est plus d'Education, plus de formation et plus d'emploi. C'est un pacte de confiance pour le futur !

Ce texte est en ligne sur le site de la confédération : www.cgt.fr

Ce texte est en ligne sur le site de la CGTPJJ : www.cgtpjj.fr